



APS avec diplome de plus de deux ans

Par **imanezh**, le **24/10/2016** à **16:02**

Bonjour j'ai une question concernant ma situation que je vous explique:

J'ai obtenu mon bac, mon DUT ainsi que mon Master 2 d'école de commerce en France. Ce dernier date de 2015.

Depuis 2015 à aujourd'hui je me suis réinscrite dans une formation de master 2 en alternance. Cependant, cette formation est tellement difficile que je ne compte plus obtenir le diplôme de celle-ci.

Je compte juste terminer mon alternance grâce à cette formation pour ensuite demander l'APS grâce à mon précédent Master 2 de 2015 en vue de trouver un travail.

La préfecture acceptera-t-elle de me délivrer l'APS en 2017 avec un diplôme de 2015? J'ai peur qu'elle me demande le diplôme de la formation que je suis actuellement. Il me semble qu'il n'y a pas de délai légal mais les usages que disent-ils?

Je dépend de la sous-préfecture d'ANTONY.

Merci pour vos réponses.